

**HAVRE-SAINT-PIERRE  
COMTÉ DE DUPLESSIS  
PROVINCE DE QUÉBEC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le mercredi 24 mai 2017 à 19 h 30, à la Maison de la Culture Roland-Jomphe située au 957, rue de la Berge.

Sous la présidence de monsieur le maire Berchmans Boudreau,

**SONT PRÉSENTS :**

Sylvia Vigneault	conseillère siège n° 3
Théoharris Ganas	conseiller siège n° 4
Jimmy Flowers	conseiller siège n° 5
Jean Arseneault	conseiller siège n° 6

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Sylvain Cormier	conseiller siège n° 1
Marie-Ève Thériault	conseillère siège n° 2

**EST AUSSI PRÉSENTE :**

Thérèse Coquelin	directrice générale
------------------	---------------------

---

Après justification des absences, le maire constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 30.

---

**RÉSOLUTION N° 9646-17  
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Après lecture de l'ordre du jour,

Il est proposé par la conseillère Sylvia Vigneault  
appuyé par le conseiller Jimmy Flowers  
et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

---

**RÉSOLUTION N° 9647-17**

**CONTRAT N° 2017-500 « SERVICE TEMPORAIRE DE COLLECTE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES » : RAPPORT ET OCTROI**

---

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions pour le service temporaire de collecte, transport et disposition des matières résiduelles et recyclables a eu lieu le mercredi 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de la soumission reçue;

Il est proposé par le conseiller Jean Arseneault appuyé par la conseillère Sylvia Vigneault et unanimement résolu

Que le contrat n° 2017-500 « Service temporaire de collecte, transport et disposition des matières résiduelles et recyclables » soit accordé au soumissionnaire conforme, soit les Entreprises Marc Petitpas et ce, pour la somme de 7 000. \$/semaine, soit 35 000. \$ pour 5 semaines, taxes applicables en sus à compter du 29 mai 2017.

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question soulevée par le public.

---

**RÉSOLUTION N° 9648-17  
LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault appuyé par la conseillère Sylvia Vigneault et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 19 h 33.

---

**Berchmans Boudreau, maire**

**Thérèse Coquelin, directrice générale**